

Paris, le 11 septembre 2018,

Les termes en majuscule figurant dans cette présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus.

Objet : Liquidation du fonds commun de placement LYXOR RUSSELL 2000 UCITS ETF.

| Nom du FCP | Classe de parts | Code ISIN |
|------------------------------|-----------------|--------------|
| LYXOR RUSSELL 2000 UCITS ETF | Acc | FR0011119254 |

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du fonds commun de placement **LYXOR RUSSELL 2000 UCITS ETF** (le « **FCP** ») de classification « Actions Internationales » dont la société de gestion est LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT (ci-après « **LIAM** »).

L'objectif de gestion du FCP est de s'exposer, à la hausse comme à la baisse, aux performances du segment des sociétés de petite capitalisation du marché américain, en reproduisant l'évolution de l'indice **Russell 2000® Net 30% Total Return**, libellé en USD, et en minimisant au maximum l'écart de suivi entre les performances du FCP et celle de l'indice.

Le niveau anticipé de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 0,05%.

LIAM a décidé de procéder à la liquidation de ce FCP, car ce FCP n'a pas suscité de la part des investisseurs un vif intérêt commercial.

Afin de préserver votre intérêt, LIAM procédera à la liquidation de ce FCP le 3 décembre 2018 et au rachat automatique de vos parts, sans frais, sur la base de la valeur liquidative du 3 décembre 2018. Cette date sera celle de la dernière valeur liquidative du FCP, qui sera calculée le 4 décembre 2018. Le retrait de la cote de ce FCP de toutes les Bourses où celui-ci est coté entrera en vigueur le 26 novembre 2018 (à la clôture). Les souscriptions et rachats de parts seront suspendus à compter du 27 novembre 2018 après 18h30, heure de Paris.

Sans action de votre part, le montant de vos avoirs sera crédité sur votre compte espèces. Nous vous rappelons que ce rachat sera soumis à la fiscalité de droit commun applicable aux plus ou moins-values de cessions des valeurs mobilières.

Afin de vous guider dans vos choix pour réinvestir, si vous le souhaitez, tout ou partie des liquidités dégagées à la suite de cette opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller. Il déterminera avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur, à votre situation et à vos objectifs.

A titre d'information, au 30 août 2018, la valeur liquidative s'élevait à 247.6218 USD. Cependant, elle ne présage pas de la valeur liquidative que vous percevrez à la date de liquidation de ce FCP qui sera calculée sur la base de l'évaluation des actifs au 3 décembre 2018.

Conformément à la réglementation, cette opération a été soumise à l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui l'a agréée le 9 août 2018.

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Lionel PAQUIN
Président de Lyxor International Asset Management

Lyxor International Asset Management
Tours Société Générale - 17 cours Valmy
92987 Paris- La Défense Cedex – France
www.lyxor.com

Lyxor International Asset Management - SAS au capital de 1 059 696 euros - RCS Nanterre No 419 223 375 - Siège Social : Tours Société Générale 17 cours Valmy 92800 Puteaux